



You have downloaded a document from
RE-BUŚ
repository of the University of Silesia in Katowice

Title: Verbes supports? - quelques reflexions sur la pertinence du terme

Author: Anna Czekaj

Citation style: Czekaj Anna. (2013). Verbes supports? - quelques reflexions sur la pertinence du terme. "Neophilologica" (T. 25 (2013), s. 7-15).



Uznanie autorstwa - Użycie niekomercyjne - Bez utworów zależnych Polska - Licencja ta zezwala na rozpowszechnianie, przedstawianie i wykonywanie utworu jedynie w celach niekomercyjnych oraz pod warunkiem zachowania go w oryginalnej postaci (nie tworzenia utworów zależnych).



UNIwersYTET ŚLĄSKI
W KATOWICACH



Biblioteka
Uniwersytetu Śląskiego



Ministerstwo Nauki
i Szkolnictwa Wyższego

Anna Czekał
Université de Silésie
Katowice

Verbes supports ? — quelques réflexions sur la pertinence du terme

Abstract

The article focuses on the very often discussed issue concerning the so called support verbs. Starting with one of the first definitions of support verbs, the author carries out the analysis of the evolution of the term based on the object oriented approach. The comparison to the logical approach proposed by Stanisław Karolak is also conducted. The analysis of the chosen examples makes the author to give some thought to the legitimacy of the use of the term “support verb” in some cases.

Keywords

Support verb, predicate, argument, meaning, function, object class.

Depuis l'apparition du terme dans les années 70, les verbes supports ont fait l'objet de nombreuses études — décrits et classifiés selon différents critères. Le premier à avoir parlé des verbes supports est M. Gross et ses collaborateurs du Laboratoire d'Automatique Documentaire et Linguistique (LADL), qui reprend l'idée proposée par Z.S. Harris, qui appelait ce type de verbes « verbes opérant sur des nominalisations de verbes » (Z.S. Harris, 1969, repris par A.H. Ibrahim, 1996 : 4). L'introduction de ce concept a permis de comprendre et d'expliquer beaucoup de phénomènes linguistiques concernant les groupes nominaux et les verbes, comme p.ex. la structure argumentale des substantifs ou l'emploi des prépositions régissant les compléments de noms. Ainsi, la nominalisation de la phrase p.ex. :

*Luc se méfie de Léa*¹.

¹ Tous les exemples sont repris à M. Gross (1996 : 8).

permet, entre autres, les constructions suivantes :

Luc a de la méfiance (envers + à l'égard de + vis-à-vis de) Léa.

Il y a de la méfiance entre Luc et Léa.

Il y a une certaine méfiance (en + chez) Luc (envers + à l'égard de) Léa.

Dans les exemples cités ci-dessus, on peut observer que les prépositions employées sont celles qui accompagnent d'habitude les verbes supports *avoir* ou *y avoir* même si le verbe *se méfier* se construit avec la préposition *de*.

Les linguistes du LADL ont étendu les analyses de ce type aussi aux autres parties du discours, surtout aux adjectifs, qui ont été décrits de la même façon, c'est-à-dire en termes de constructions à verbe support, p.ex. :

Luc est méfiant (envers + à l'égard de + vis-à-vis de) Léa.

où c'est le verbe support *être* qui s'impose.

Mais comme c'est toujours le cas, l'apparition d'un concept nouveau, tout en éclaircissant de nombreux faits, pose en même temps de nouvelles questions et difficultés. Ainsi, la notion de verbe support fait réfléchir sur la relation entre la syntaxe et la sémantique. En effet, dans les phrases à verbe support on peut remarquer une certaine incompatibilité entre la forme et le sens car « ce n'est pas le verbe qui sélectionne les arguments, mais le nom formellement "complément" de ce verbe » (J. Giry-Schneider, 1996 : 19).

Étant donné qu'au LADL, on n'accordait pas beaucoup d'importance à la sémantique, un autre de ses membres, G. Gross, propose son propre parcours, contraire à celui du LADL, malgré une méthodologie semblable.

Compte tenu du fait que le nombre de chercheurs qui ont fourni des apports précieux au sujet des verbes supports est remarquable et que la plupart d'entre eux doivent beaucoup à l'enseignement et aux publications de M. Gross, nous voudrions nous concentrer, dans le présent article, sur la conception de G. Gross, dans les travaux duquel la notion de verbe support est particulièrement développée. Nous nous proposons d'étudier l'évolution de ce concept dans les publications de G. Gross en le comparant en même temps avec une approche plus logique, à savoir celle de S. Karolak.

Rappelons tout d'abord la définition du verbe support présentée par G. Gross en 1993, où il constate que : « [...] comme la fonction d'un verbe support est d'actualiser un prédicat nominal, il ne peut pas être prédicatif lui-même, en raison du principe qu'il ne peut pas y avoir deux prédicats dans une phrase élémentaire » (G. Gross, 1993 : 16). La même définition est reprise dans l'article de 1996, où G. Gross précise également les principales propriétés des verbes supports qui permettent de les reconnaître. Il constate ainsi que :

— le verbe support peut être effacé de la phrase, qui garde toutefois son statut de phrase, p.ex. :

Luc a donné une réponse à cette question.

La réponse de Luc à cette question (G. Gross, 1996 : 55).

— le verbe support n'accepte pas de transformations morphologiques comme nominalisation, adjectivation ou verbalisation, à moins qu'il soit employé comme verbe prédicatif, p.ex. :

Luc a donné un conseil à Paul (où *donner* est un verbe support).

* *Le don d'un conseil n'est que de l'hypocrisie* (G. Gross, 1996 : 55).

mais

Luc a donné une pierre précieuse à Léa (où *donner* est un verbe prédicatif).

Le don d'une pierre est un geste symbolique (G. Gross, 1996 : 55).

G. Gross remarque en plus que le choix du verbe support résulte du caractère sémantique du nom prédicatif, parce que « celui-ci sélectionne des supports compatibles avec le type sémantique auquel il appartient » (G. Gross, 1996 : 56). C'est cette observation qui a poussé G. Gross à abandonner la démarche fondée sur la syntaxe et à changer la direction de ses recherches, déterminées dorénavant par la sémantique.

Si donc c'est la classe sémantique du substantif prédicatif qui influence le choix du support adéquat, G. Gross distingue premièrement trois types de verbes supports permettant d'actualiser les prédicats nominaux. Ce sont :

— les supports d'action, p.ex. : *faire* (*faire le tour du monde*) ;

— les supports d'état, p.ex. : *avoir*, *être* + *préposition* (*avoir faim*, *être d'accord*, *être en retard*) ;

— les supports d'événement, p.ex. : *il y a* (*il y a du soleil*) (A. Czekaj, B. Śmi-gielska, 2009 : 11 ; cf. G. Gross, 1996).

L'avantage de cette classification étant indiscutable, on voit pourtant qu'elle est trop générale et par conséquent, ne donne pas d'informations exactes à propos des actions, des événements ou des états concrets dont il s'agit. G. Gross avoue lui-même que la notion p.ex. d'action « est trop générale pour être en mesure de prédire la forme requise du support » (G. Gross, 1996 : 57). Ainsi, l'emploi du support *faire* ne convient pas dans tous les cas des prédicats nominaux évoquant une action, p.ex. :

Le blessé (?fait, émet) *des rôles*.

L'enfant (?fait, poussé) *un cri terrible*.

Ce gang (?fait, commis) *un assassinat* (G. Gross, 1996 : 57).

Les exemples cités ci-dessus révèlent que le verbe support *faire* ne peut pas être appliqué automatiquement à tout substantif relatif à une action. Pour pouvoir sélec-

tionner le support convenable, conforme à une action donnée, il faudrait sous-catégoriser l'ensemble des actions (états et événements) en classes plus précises, plus spécifiques faisant recours à des supports qui leur sont propres. Ainsi, G. Gross introduit la notion de verbes supports appropriés, caractéristiques pour une classe donnée de prédicats nominaux. De cette manière, il fait remarquer que la classe des opérations (chirurgicales) prend pour support le verbe *pratiquer* plutôt que *faire*, celui-ci n'étant pourtant pas exclu, p.ex. :

Le chirurgien a (fait, pratiqué) une amputation à Paul.
Le médecin a pratiqué une ablation du rein sur Paul (G. Gross, 1996 : 57).

Il en va de même avec les crimes et délits, qui sont accompagnés des supports du type *commettre*, *perpétrer* ou *consommer* en tant que plus typiques pour ce genre d'activité, p.ex. :

Le crime qu'il a perpétré est encore plus abominable.
Il a (?fait, consommé) un forfait inhumain (G. Gross, 1996 : 57).

De façon analogue sont décrites toutes les autres classes d'actions (comme p.ex. aides, combats, coups, cris, décisions, paroles) avec les supports propres à chacune d'elles (cf. G. Gross, 2008).

À cette occasion, G. Gross ne laisse pas de côté la question de différentes variantes de verbes supports. Par conséquent, il appelle *variantes libres* les supports qui ne donnent aucune information plus précise concernant p.ex. l'aspect, par rapport au verbe support standard, p.ex. :

Paul a fait un voyage à Rome.
Paul a effectué un voyage à Rome (G. Gross, 2008 : 137).

Il remarque aussi qu'il y a des variantes qui dépendent du niveau de la langue. Si le support, p.ex. : *donner*, va bien avec le prédicat *gifle* dans la langue courante, il peut être remplacé par les supports tels que *administrer*, *filer*, *flanquer*, etc. dans la langue plus soignée.

D'autre part, outre les supports de base, il existe aussi ceux qui sont de nature métaphorique comme p.ex. :

Paul caresse l'espoir de réussir (G. Gross, 2008 : 138 ; cf. G. Gross, 2004).

En tant qu'actualisateurs des prédicats nominaux, les verbes supports « prennent en charge en outre les informations aspectuelles les concernant » (G. Gross, 1996 : 56). G. Gross ajoute donc à sa classification des supports une typologie com-

plémentaire réalisée selon le critère aspectuel. Ainsi, il parle des supports au caractère² :

— itératif — qui indiquent combien de fois un fait s’est produit, p.ex. :

Luc a renouvelé sa demande au ministère.

Luc a rabâché son avertissement à Paul.

— intensif — qui présentent les détails concernant l’intensité de certains états ou actions, p.ex. :

brûler d’amour

déborder de joie

déployer une activité

— inchoatif — qui expriment le début d’une action et qui ne se construisent pour cette raison qu’avec les prédicats se référant aux procès étendus dans le temps, p.ex. :

Paul commence à étudier la vinification.

Paul entame une étude sur la vinification.

Luc esquisse une grimace.

— progressif — qui soulignent soit le fait de continuer une action soit d’augmenter ou d’affaiblir son intensité, p.ex. :

Luc poursuit l’ascension du mont Blanc.

Le danger croît.

La fièvre baisse.

L’épidémie se développe.

— terminatif — qui marquent la fin d’une situation, p.ex. :

Le brouillard se dissipe.

Luc a interrompu son travail.

— téléique — qui sont centrés sur l’objectif, p.ex. :

Ils ont atteint le sommet de la montagne.

Luc a trouvé la paix à la fin de sa vie.

² Tous les exemples ci-dessous ont été repris à G. Gross (2004 : 350—353).

Il est à remarquer que toutes ces divisions prennent en considération non seulement des critères sémantiques (telle classe d'objets à laquelle appartient un nom prédicatif donné) mais aussi syntaxiques (comme p.ex. l'emploi des déterminants) selon le principe que « dans une phrase, il n'est pas de différences de niveaux : la syntaxe, la sémantique et le lexique sont totalement imbriqués » (G. Gross, 2009 : 17).

Néanmoins, vu cette variété de classements détaillés des verbes supports, telle que G. Gross l'a présentée, la question qui se pose aussitôt est de savoir si l'on a toujours affaire aux verbes supports ? Est-ce qu'à force d'élaborer les inventaires des verbes correspondant à des classes sémantiques données, on n'a pas perdu de vue l'idée-même du verbe support ?

Certes, toutes les approches dépendent de la définition adoptée qui oriente les démarches entreprises vers l'objectif visé. Ainsi, vu la définition prise en compte par G. Gross, d'après laquelle, rappelons-le, les verbes supports « n'ont pas eux-mêmes de fonction prédicative » ainsi qu'ils « ne peuvent faire l'objet d'un changement de catégorie » car « quand une forme verbale donnée est susceptible de nominalisation, elle l'est dans son emploi prédicatif et non celui de verbe support » (G. Gross, 1996 : 55), on pourrait s'étonner de voir parmi les supports les verbes comme p.ex. *croître*, *atteindre*, *baisser*, *interrompre*, *déployer*, *se développer* et beaucoup d'autres dont le caractère non-prédicatif dans les exemples évoqués peut susciter certaines hésitations, p.ex. :

Le danger croît.
La fièvre baisse.
Le brouillard se dissipe.
Luc a interrompu son travail.
Luc a renouvelé sa demande au ministère.
Déployer une activité.
Luc esquisse une grimace.
Luc poursuit l'ascension du mont Blanc.
L'épidémie se développe.

Ce qui fait naître d'autres doutes, c'est aussi la possibilité de les nominaliser, comme p.ex. :

Le danger croît = l'accroissement / la croissance du danger
La fièvre baisse = l'abaissement de la fièvre
Le brouillard se dissipe = la dissipation de brouillard
Luc a interrompu son travail = l'interruption du travail
Luc a renouvelé sa demande au ministère = le renouvellement de la demande
Déployer une activité = le déploiement d'une activité
Luc esquisse une grimace = l'esquisse d'une grimace

Luc poursuit l'ascension du mont Blanc = la poursuite de l'ascension
L'épidémie se développe = le développement de l'épidémie

Comment donc réconcilier le caractère non-prédicatif par définition des supports avec la présence des verbes énumérés dans les phrases comme celles citées ci-dessus ? En effet, l'expression *verbe support* elle-même «souligne le fait que ces verbes sont vides ou vidés de leur sens lexical d'origine [...] et n'ont pour rôle que d'actualiser, dans une phrase simple, un terme prédicatif n'appartenant pas à la catégorie du verbe» (R. Vivès, 1993 : 10).

Du point de vue logique, soutenu p.ex. par S. Karolak, quand un substantif est employé comme prédicat „zespala się z jednym z niewielkiego zbioru czasowników posiłkowych z łącznikiem *être* na czele, będącym czystym wskaźnikiem zespolenia”³ (S. Karolak, 2007 : 76).

S. Karolak met alors en évidence que le verbe support doit être vide de sens, celui-ci étant véhiculé par le nom prédicatif, ce qui n'est pas le cas de nombreux exemples suggérés par G. Gross. Et même si dans certains verbes comme p.ex. *pratiquer*, *commettre* ou *esquisser* on pourrait voir les substituts de *faire* — donc du verbe support par excellence, qui par son appauvrissement sémantique observé dans la plupart de ses contextes d'emploi devient un simple outil grammatical, il serait difficile de rejeter le fait que les verbes évoqués apportent quand même des nuances de sens plus ou moins significatives. Les dictionnaires précisent effectivement que dans le cas de p.ex. *commettre* «le compl. d'obj. désigne une action humaine répréhensible ou malencontreuse» (TLF informatisé) et dans celui d'*esquisser* il s'agit de «donner un aperçu général sur un sujet, une matière ou de commencer une action, un geste, en général sans l'accomplir entièrement» (TLF informatisé), ces spécifications se manifestant dans tous les emplois des verbes en question.

Dans l'optique karolakienne, basée sur la structure profonde de la langue, tous les verbes de ce type, classifiés par G. Gross comme supports, seraient considérés comme prédicats constitutifs des phrases impliquant un nombre concret d'arguments. Ainsi, les phrases, p.ex. :

Le médecin a pratiqué une ablation du rein sur Paul.
Luc a interrompu son travail.
Luc poursuit l'ascension du mont Blanc.

auraient pour représentation logique la forme : $P(x, p)$ où P symbolise les prédicats *pratiquer*, *interrompre* ou *poursuivre*, x — le premier argument objet (en position du sujet grammatical), p étant le symbole de l'argument propositionnel correspondant respectivement aux situations de retrancher le rein, de travailler ou

³ «[...] il se joint à l'un des verbes supports (surtout au verbe *être*), qui constituent l'indice de cette adjonction et dont le nombre est très restreint» (trad. — A.C.).

de gravir le mont Blanc. Par conséquent, selon S. Karolak, les verbes mentionnés ne figureraient pas dans la catégorie des supports, qui sont pour lui verbes du type *être, avoir, faire* ou *donner* — alors les verbes dont l'affaiblissement sémantique est le plus fort et qui ont la possibilité de former des constructions syntaxiques très variées, souvent figées comme p.ex. *avoir faim, faire preuve, donner lieu*.

D'après S. Karolak, ce qui pourrait aussi mettre en question le statut de support des verbes considérés comme tels par G. Gross, c'est la perspective fonctionnelle de la phrase. Ainsi, dans les phrases non-marquées du type, p.ex. :

Le danger croît.
La fièvre baisse.
Le brouillard se dissipe.
Luc a interrompu son travail.
Luc a renouvelé sa demande au ministère.
Luc poursuit l'ascension du mont Blanc.
L'épidémie se développe.

les verbes employés constitueraient le rhème (ou une partie du rhème), qui, en tant qu'élément prédiquant quelque chose à propos du thème, ne peut sans aucun doute être dépourvu de sens (S. Karolak, 2007).

Par ce qui précède, nous ne voulons absolument pas contester la qualité ni les avantages de la description soignée et approfondie de G. Gross. Notre objectif est tout simplement de réfléchir sur le bien-fondé de la notion même de verbe support, qu'on commence à appliquer à des verbes qui semblent ne pas l'être. Ainsi, on peut observer une certaine inconséquence de G. Gross, qui, admettant au départ le caractère non-prédicatif des supports ainsi que l'impossibilité de leur nominalisation, fait ranger parmi les verbes supports les verbes comme ceux mentionnés plus haut. Aussi, face à la quantité importante des verbes supports, pourrait-on se demander quelquefois quelle est la différence entre les opérateurs appropriés, c'est-à-dire caractéristiques pour une classe d'objets donnée et les verbes supports appropriés, qui dépendent eux aussi, de la classe sémantique du nom prédicatif en question. On aurait sans doute besoin d'une définition bien précise et de critères plus exacts et distincts pour savoir délimiter la catégorie analysée, dont les frontières paraissent très floues.

Bien sûr, définir une notion linguistique ou donner une règle n'est pas une tâche facile car à côté des situations qui confirment la règle il y en a aussi où elle ne tient pas. Tout cela parce que la langue, en tant qu'organisme vivant et imprévisible, échappe à une restriction trop rigoureuse.

Une position plus modérée est visible dans l'approche Sens-Texte de I. Mel'čuk, qui a proposé de traiter tous les verbes supports comme un cas spécial des éléments collocationnels (où le nom prédicatif est la base de la collocation) et de les décrire en termes des fonctions lexicales (I. Mel'čuk, 2004). Ainsi, I. Mel'čuk n'est pas

tellement catégorique dans sa classification en affirmant qu'un verbe support peut être doué de sens et que « si un V soupçonné d'être un V_{supp} exprime un sens quelconque dans la collocation avec S_0 [ajouté par A. Czekaj : S_0 — nom déverbatif], ce V n'est pas un V_{supp} pur et dur ; c'est une configuration des FL formée par un V_{supp} et ce sens » (I. Mel'čuk, 2004 : 204).

Étant donné donc qu'un verbe support n'est pas toujours aussi vide sémantiquement qu'on s'y attendrait et qu'il ne remplit pas toujours la fonction purement syntaxique de la « verbalisation » des substantifs, il serait peut-être plus juste et raisonnable de traiter la notion de verbe support davantage comme une notion définie de manière approximative, d'une certaine manière cognitiviste, comme plus ou moins applicable selon le cas et non pas comme une notion définie logiquement par ses conditions nécessaires et suffisantes. Par conséquent, un verbe donné, employé dans une phrase donnée, serait plus ou moins « support » par rapport à un autre, dont les propriétés du support seraient plus visibles et saillantes.

Références

- Czekaj A., Śmigielska B., 2009 : « Autour de la notion de prédicat ». *Neophilologica*, **21**.
- Giry-Schneider J., 1996 : « La notion de modifieur obligatoire dans des phrases à verbe support *avoir* complexes ». *Langages*, **121** [Paris : Larousse], 19—34.
- Gross G., 1993 : « Trois applications de la notion de verbe support ». *L'information grammaticale*, **59**, 16—22.
- Gross G., 1996 : « Prédicats nominaux et compatibilité aspectuelle ». *Langages*, **30** [Paris : Larousse], 54—72.
- Gross G., 2004 : « Pour un Bescherelle des prédicats nominaux ». *Linguisticae Investigationes*, **27(2)**, 343—359.
- Gross G., 2008 : « Les classes d'objets ». *Lalies*, **28**, 111—165.
- Gross G., 2009 : « Ce que j'ai appris depuis 1979 ». *Synergies*, **6**, 7—18.
- Gross M., 1996 : « Les verbes supports d'adjectifs et le passif ». *Langages*, **121** [Paris : Larousse], 8—18.
- Karolak S., 2007 : *Składnia francuska o podstawach semantycznych*. Kraków: Collegium Columbinum.
- Harris Z.S., 1969 : *The two Systems of Grammar: Report and Paraphrase (Transformations and discourse analysis papers)*. University of Pennsylvania.
- Ibrahim A.H., 1996 : « Présentation. Les supports : le terme, la notion et les approches ». *Langages*, **121** [Paris : Larousse], 3—7.
- Mel'čuk I., 2004 : « Verbes supports sans peine ». *Linguisticae Investigationes*, **27(2)**, 203—217.
- Vivès R., 1993 : « La prédication nominale et l'analyse par verbes supports ». *L'information grammaticale*, **59**, 8—15.